



Bure, septembre 2019

INFORMATIONS COMMUNALES

Réhabilitation de l'habitat dans les zones centres anciens

Le Conseil communal a décidé d'instaurer un programme d'accompagnement destiné aux propriétaires pour leurs projets de réhabilitation et de rénovation de bâtiments situés dans le centre ancien.

En effet, il est difficile de voir son projet validé par la Commission des paysages et des sites ou de ne pas subir d'opposition au permis de construire de la part d'associations de protection du patrimoine. Il faut souvent plusieurs allers-retours, coûteux et décourageants, pour voir son projet validé.

Dans un souci d'efficacité, le Conseil communal a conclu un accord avec un architecte membre de la Commission des paysages et des sites pour étudier le dossier et venir sur place discuter avec les propriétaires des modifications à apporter à leur projet pour que ce dernier soit validé. Les frais inhérents à ces prestations de conseil seront pris en charge par la Commune.

En outre, le Conseil communal a décidé d'adhérer à l'association Patrimoine Suisse. En tant que membre, la Commune pourra présenter chaque projet à l'association pour obtenir un préavis. Ceci permettra de limiter les recours lors du dépôt de permis.

Par ces démarches, le Conseil communal souhaite faciliter la réalisation de rénovations par les propriétaires dans le centre ancien du village.

En cas de projet concret ou de questions, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat communal.

Boîte à livres

Dans le cadre de l'année de la lecture, une boîte à livres a été mise en place sous le couvert à vélos du complexe scolaire. Cette boîte en libre-service vous permet :

- d'emprunter un livre qui s'y trouve et le ramener (ou non) une fois terminé,
- de déposer des livres que vous souhaitez faire connaître,
- d'échanger un livre se trouvant dans la boîte avec un de vos livres.

Si la boîte à livres est déjà bien garnie ou si vous souhaitez déposer un grand nombre de livres, une caisse est installée à cet effet dans le hall de la Mairie. Nous espérons que vous trouverez beaucoup de plaisir dans ce système de partage gratuit. Bonne lecture à tous !

Mérites sportifs et culturels

Depuis quelques années maintenant, la Commune remet des prix aux habitantes et habitants qui se sont particulièrement distingués dans le domaine de la culture ou du sport. Bien qu'essayant de se tenir au courant de l'actualité, le Conseil communal n'est malheureusement pas au courant de toutes les performances de ses concitoyennes et concitoyens.

Ainsi, les personnes répondant aux critères de récompense sont priées de remplir un formulaire de candidature et de le retourner au secrétariat communal jusqu'au 31 octobre 2019. Les informations nécessaires ainsi que le formulaire sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.bure.ch) ou auprès du secrétariat communal.

Action 40ans, 40 chênes

Dans le cadre de la commémoration des 40 ans de la République et Canton du Jura, de nombreuses actions dans le domaine de la biodiversité sont en cours dans les communes, en collaboration entre l'Etat. Une d'entre elle consiste à planter plusieurs arbres sur le territoire communal. Si vous souhaitez participer à ce beau projet, soit la plantation d'un ou plusieurs arbres sur votre parcelle privée (chênes, tilleuls, érables ou autres feuillus), veuillez prendre contact avec l'administration communale au tél. 032 466 52 57.

Ces arbres devront être plantés en zone agricole, à proximité d'un arbre isolé existant, d'une souche ou dans des secteurs dépourvus d'arbres. Il sera également possible de planter des arbres en zone à bâtir, du moment que le lieu d'implantation pourra être durablement conservé. Un forfait de Fr. 350.- par arbre planté est versé par l'Office de l'Environnement (indépendamment du coût effectif). La Confédération soutient financièrement le Canton du Jura dans ce projet. La plantation doit avoir lieu en 2019 et 2020.

Appel à la prudence lors d'activité en forêt

Les forêts de hêtre du district de Porrentruy sont sévèrement touchées par un phénomène inédit de dépérissement, phénomène consécutif aux épisodes de stress à répétition, en particulier la sécheresse de 2018, qui viennent à bout de la résistance des arbres. Un très grand nombre d'entre eux présente aujourd'hui une couronne en grande partie ou totalement défoliée et est en train de sécher sur pied. Les chances de reprise des arbres fortement atteints semblent vraiment très faibles. Si elle n'intervient pas très rapidement, la mort d'une grande partie de ces arbres semble très probable à un horizon de 2-3 ans. Les surfaces concernées rendent impossible de prendre des mesures partout où des arbres dangereux sont présents. Ces arbres dépérissant sont ou deviennent secs et donc cassants, augmentant le risque de chute de branches.

C'est pourquoi, nous appelons à la prudence lors d'activité en forêt, en particulier lors de vent. Nous rappelons que la forêt est un milieu dangereux où branches ou pierres peuvent choir à tout moment de manière naturelle et que la personne se rendant en forêt s'y rend à ses propres risques et périls. Nous faisons appel au bon sens et à la prudence de chacun. Nous conseillons d'observer les couronnes des arbres et d'éviter les activités en forêt en cas de vent.

Avis aux détenteurs de chiens

Pour maintenir la propreté et l'hygiène publiques, tout détenteur de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal en tous lieux. Des distributeurs à sachets gratuits et des poubelles ont été installés vers l'école et au quartier Praî à Prêtre. Nous rappelons l'article 16 du règlement communal concernant la garde et la taxe des chiens qui stipule que :

- ¹ Le détenteur d'un chien, ou la personne à qui il l'a confié, prend des mesures afin que son chien ne souille pas la voie publique, notamment les trottoirs et les banquettes herbeuses, ainsi que les propriétés privées.

Mise au concours

Suite au départ du titulaire, le Syndicat pour l'alimentation en Eau des Communes de la Haute-Ajoie (SEHA) met au concours le poste de

Secrétaire du SEHA (activité accessoire).

Les personnes intéressées peuvent le faire savoir par écrit à M. Guy Juillard, Président du SEHA, Route Principale 2, 2914 Damvant jusqu'au 31 octobre 2019 avec la mention « Postulation », en indiquant simplement, dans un premier temps, votre formation professionnelle ainsi qu'une brève motivation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec M. Juillard, Président du SEHA, au tél. 032 476 65 78.

Ludothèque

Dans le cadre du SIDP (Syndicat intercommunal du district de Porrentruy), la commune de Bure soutient la ludothèque de Porrentruy "La souris rose". Cette institution permet aux familles de pouvoir emprunter chaque mois de nouveaux jeux et ainsi renouveler son plaisir. Le jeu étant un élément essentiel aux développements des enfants, le Conseil communal encourage vivement les familles à profiter de cette structure. Afin de promouvoir cette institution, nous mettons à disposition à l'administration communale **des bons de rabais de 10 CHF** à faire valoir à la conclusion d'un abonnement annuel. L'abonnement annuel « famille » s'élève à 30 CHF.

Le Conseil communal



LES APRES-MIDIS LOISIRS POUR PERSONNES RETRAITEES A BURE SONT OUVERTS !!

Chaque mardi, de 14h00 à 17h00 à la salle paroissiale.

Les portes se sont ouvertes le 6 août dernier pour accueillir les premiers participants. Présentez-vous à la salle paroissiale où vous serez reçu chaleureusement par les bénévoles présentes. Des jeux de sociétés sont proposés mais il est aussi possible d'apporter son propre jeu, tricot ou autre.

Cafés, thés, gâteaux et autres douceurs vous attendent !

Venez quand vous voulez et partez quand bon vous semble !

Ces après-midis loisirs sont en auto financement, vous pouvez, si vous le voulez, glisser une ou deux pièces dans la tirelire. Cet argent permet à nos bénévoles d'acheter de nouveaux jeux et de maintenir les goûters.

Ne vous gênez pas de franchir la porte, seul(e) ou à plusieurs, c'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres.

Au plaisir de vous rencontrer.



Croix-Rouge suisse
Canton du Jura

Rue de l'Eglise 13
CH-2900 Porrentruy

Tél. 032 465 84 00
Fax 032 466 16 83
info@croix-rouge-jura.ch
www.croix-rouge-jura.ch